

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 28 MAI 2019

L'an deux mille dix-neuf et le 28 mai, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans la salle des Mariages de UCEL, en session ordinaire, sous la présidence de M Louis BUFFET, Président de la communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 20H05 en présence de :

PRESENTS : Messieurs M BUGAUD, E. FARGIER, G.DOZ, A. BASTIDE M. BOUSCHON, S. CIVIER (+ proc de G. JALADE), J. DURIEU, P. GAILLARD, B. PERRUSSET (+proc de P. ROUX), JC. COURT, L. BUFFET, JY. PONTHER, G. SAUCLES, D. BERAL (+proc de G. FANGIER), J. SOUBEYRAND, M. DEVES, R. ROURESSOL, J. LE BELLEGO, P. ABEILLON, D. RECCHIA, A. LACOSTE (+ proc de R. THIOLLIERE), S. REYNIER, J. SARTRE (+proc de M. CHAZE), P. LAVIALLE, M. CEYSSON, R. LACROTTE, M. TOURVIEILHE et P. MANENT
Mesdames M. ALLAMEL, F. DUMAS, MN. DURAND (+proc de A. LOYET), C. FAURE, C. SUCHET, C. PASTRE, MF. MARTIN, D. FORBIN, et F. VOLLE (+ proc de J-C FLORY).

Nombre de conseillers

En exercice : 55
Présents : 37
Procurations : 7
Votants : 44
Absents : 11

Date de convocation : 22/05/2019

Absents : Messieurs, A. CHIRAUSSSEL, B. DE FOMMERSVAULT, P. MAISONNEUVE, F. JOUFFRE, R. MOULIN, J. DAURY, J. SEBASTIEN, et Mesdames M. DUBOIS, F. NOGIER, N. BARACAND et C. GARCIA

En présence des suppléants non votants

Secrétaire de séance : Monsieur S. CIVIER

Objet : **Marché de PRESTATIONS DE SERVICE / Infogérance des équipements informatiques**

Le marché en cours (2015-08) avec C'PRO, a été signé en 2015. Il était d'une durée initiale de 2 ans, renouvelable une fois. Le montant maximum annuel était fixé à 40 000 €/an. Il prend fin au 31 janvier 2020.

Les prestations consistent, pour la partie **INFOGERANCE**, en la maintenance des équipements informatiques des services CCBA (serveur, postes informatiques, bases de données, sauvegarde externe, mises à jour ...) et comporte pour la **partie accord cadre à bons de commandes** des prestations d'achats ponctuels de logiciels, ordinateurs, antivirus, etc...

Considérant qu'il conviendra, courant septembre, de prévoir une nouvelle consultation, l'assemblée est informée de la nécessité de publier un nouveau marché.

Ce marché serait d'une durée initiale de deux ans, renouvelable une fois sans pouvoir excéder une durée totale de 4 ans.

Il s'agira d'un marché « composite » avec en marché 'normal' la partie **INFOGERANCE** et en 'accord cadre' une partie à bons de commande'.

Le montant prévisionnel du marché est d'un montant maximal de 40 000 € par an dont 10 000€ pour la partie Accord Cadre à Bons de commande, soit un total global de 160 000 € pour les 4 ans. Il sera soumis à procédure adaptée.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité décide :

- D'autoriser le Président à préparer et publier la consultation afin de pouvoir signer un nouveau marché à l'issue du marché en cours.

« Certifié exécutoire compte tenu de la télé transmission en Sous-Préfecture de Largentière le

Pour extrait certifié conforme
Fait à UCEL, le 3 juin 2019
Le Président, Louis BUFFET

Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20190528-DEL28052019-10-
DE
Date de télétransmission : 03/06/2019
Date de réception préfecture : 03/06/2019